

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: MONTPLET REPULSIF INSECTES ENFANTS

Type(s) de produit: TP19 - Répulsifs et appâts

Numéro de l'autorisation: FR-2022-0040

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0013382-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	2
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	7
6. Autres informations	7

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

MONTPLET REPULSIF INSECTES ENFANTS
MEDICELS SPRAY RÉPULSIF ANTI MOUSTIQUES SPÉCIAL ENFANTS
LABELL SPRAY RÉPULSIF ANTI MOUSTIQUES SPÉCIAL ENFANTS
PRIMAPHARM SPRAY RÉPULSIF ANTI MOUSTIQUES SPÉCIAL ENFANTS
NOVEPHA SPRAY RÉPULSIF ANTI MOUSTIQUES SPÉCIAL ENFANTS
AUCHAN SPRAY RÉPULSIF ANTI MOUSTIQUES SPÉCIAL ENFANTS
SYSTEM U SPRAY RÉPULSIF ANTI MOUSTIQUES SPÉCIAL ENFANTS
REDAMIL SPRAY RÉPULSIF ANTI MOUSTIQUES SPÉCIAL ENFANTS
REPELMOSQUITO SPRAY RÉPULSIF ANTI MOUSTIQUES SPÉCIAL ENFANTS
MEDISANTE SPRAY RÉPULSIF ANTI MOUSTIQUES SPÉCIAL ENFANTS
COSMIA SPRAY RÉPULSIF ANTI MOUSTIQUES SPÉCIAL ENFANTS
BIOVECTROL SPRAY REPULSIF ANTI MOUSTIQUES SPECIAL ENFANTS
APOTHICARE ANTI- MOUSTIQUE REPULSIF ANTI-PIQURES FAMILLE
NEWELL REPULSIF INSECTES ENFANTS
MOSTIFLUID SPRAY RÉPULSIF ANTI MOUSTIQUES SPÉCIAL ENFANTS
MOUSTIKO LOTION BEBES
LOTION RÉPULSIVE MOUSTIQUES SPÉCIAL ENFANTS

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Laboratorios Montplet, S.L.U.
	Adresse	Via Trajana 53-59 08020 Barcelona Espagne
Numéro de l'autorisation	FR-2022-0040	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0013382-0000	
Date de l'autorisation	29/04/2022	

Date d'expiration de
l'autorisation

21/03/2032

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant

Laboratorios Montplet, S.L.U.

Adresse du fabricant

Vía Trajana 53-55 E-08020 Barcelone Espagne

Emplacement des sites de
fabrication

Vía Trajana 53-55 E-08020 Barcelone Espagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active

1320 - Éthyl butylacetylaminopropionate

Nom du fabricant

Merck KGaA

Adresse du fabricant

Frankfurter Strasse 250 64293 Darmstadt Allemagne

Emplacement des sites de
fabrication

Merck S.L.U. Polígono Merck 08100 Mollet de Vallés, Barcelone Espagne

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Éthyl butylacetylaminopropiona te		Substance active	52304-36-6	257-835-0	10

2.2. Type de formulation

AL - autre liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Se laver soigneusement après manipulation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation.

Éliminer le dans conformément à la réglementation

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Répulsif contre les moustiques – Pulvérisation - Application sur la peau

Type de produit

TP19 - Répulsifs et appâts

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Culex spp.
Nom commun: Moustiques
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Aedes spp.
Nom commun: Moustiques
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Anopheles spp.
Nom commun: Moustiques
Stade de développement: Adultes

Domaine d'utilisation

Méthode(s) d'application	Intérieur Extérieur Utilisation extérieure et intérieure dans des zones bien ventilées Utilisation en zones tempérées. Non destiné à être utilisé en zones tropicales.
	Méthode d'application: Pulvérisation cutanée Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 1,15 mg de produit par cm ² de peau Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: 1,15 mg de produit par cm ² de peau Adulte : 2 applications maximum par jour Enfant : 1 application maximum par jour Durée de protection : jusqu'à 6 heures.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon pulvérisateur (avec gâchette) en PEHD ou PEHD recyclé ou PET : 25, 50, 75, 80, 100, 120, 125, 150, 200, 250, 500 et 1000 mL

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Adulte et enfants >12 ans : 6 pulvérisations pour la tête, 5 pulvérisations par bras, 2 à 3 pulvérisations par main et 12 à 13 pulvérisations par jambe, 3 par pied, une à deux fois par jour.
- Enfants de 6 à 12 ans : 3 pulvérisations pour la tête, 3 à 4 pulvérisations par bras, et 8 pulvérisations par jambe, 1 à 2 pulvérisations par pied une, fois par jour.
- Enfants de 2 à 6 ans : 3 pulvérisations pour la tête, 3 pulvérisations par bras, 5 à 6 pulvérisations par jambe, 1 pulvérisation par pied, une fois par jour.
- Enfants de 1 à 2 ans : 2 pulvérisations pour la tête, 2 pulvérisations par bras, 3 à 4 pulvérisations par jambe, 1 pulvérisation par pied, une fois par jour.
- Nourrissons 1 an : 2 pulvérisations pour la tête, 1 à 2 pulvérisations par bras, 3 pulvérisations par jambe, 1 pulvérisation par pied, une fois par jour.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Appliquer et répartir uniformément sur la peau à protéger. Ne pas vaporiser directement sur le visage, mais appliquer le produit avec les mains, en évitant le contact avec les yeux et la bouche. Se laver les mains après application du produit.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité du traitement.
- L'utilisation du produit avec d'autres produits répulsifs n'est pas recommandée.
- En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 minutes pour appliquer le produit répulsif.
- La durée de protection est donnée à titre indicatif. Des facteurs environnementaux (température, vent, eau...) peuvent modifier la durée de protection.
- Les enfants ne doivent pas appliquer ce produit seuls. Le produit doit être appliqué sur les enfants par un adulte. Ne pas appliquer sur les mains des enfants.
- Envisager l'utilisation de protection personnelle anti-vectorielle en combinaison avec un produit répulsif biocide.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas inhaler.
- Ne pas ingérer.
- Utiliser dans des zones bien ventilées.
- Éviter le contact avec les yeux.
- Éviter tout contact entre la peau traitée et des denrées alimentaires.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Ne pas utiliser le produit à proximité de denrées alimentaires, et de surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation (humaine ou animale).

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à des températures supérieures à 30°C.
- Durée de stockage : 30 mois.

6. Autres informations

-